

## **Bilan du Conseil d'établissement (CoEt) Jacques-Dalphin/Promenades- exercice 09-12**

*La vie du CoEt n'a pas été un long fleuve tranquille. Nous avons navigué la première année à contre courant et sans rame, la 2eme année, notre embarcation a doublé de volume mais s'est mise dans le sens du courant, tandis qu'à la fin, la vie à bord s'est organisée et harmonisée.*

Notre bilan est au final positif et nous nous réjouissons que « l'outil CoEt » ait permis aux parents d'avoir une place officielle et organisée au sein de l'école.

### **Points positifs :**

- Meilleure connaissance des acteur-trice-s engagé-e-s dans l'établissement et des enjeux.
- Création d'un canal de communication et d'échanges.
- Implication et écoute active de la directrice. Notamment, avec la présentation en fin d'année sur la composition des classes et les répartitions.
- Information, lien avec la commune et les acteurs au sens plus large (infirmière, GIAP, CEFI...)
- Actions communes (deux courriers ont aboutis).
- Collaboration très appréciée lors des événements, en particulier pour SantEscalade.
- Les parents peuvent jouer parfois le rôle de « trublions » dans un état d'esprit de remise en cause constructive par exemple et pour susciter le débat.

### **Points à améliorer :**

- Comme nous l'avons également exprimé lors de l'évaluation du projet d'établissement (rapport EVALEX), nous aimerions que le CoEt soit davantage perçu comme un partenaire que comme un passage obligé. Cela principalement pour le prochain Projet d'établissement.
- Nous nous rendons compte que la frontière entre ce qui a trait à la pédagogie et ce qui est plus lié à l'instauration d'un climat propice à l'apprentissage est très tenue, d'où de possibles tensions et frustrations de part et d'autres et la difficulté parfois d'intervenir pour les parents.

### **Nous suggérons que :**

- Le rôle attendu du CoEt soit précisé afin d'éviter les malentendus.
- Le point sur l'avancée du projet d'établissement soit mis à chaque ordre du jour de chaque séance, même s'il n'est que brièvement abordé. Non pas pour consultation mais principalement pour information.
- Le lien avec le GIAP soit renforcé (participation avec une certaine périodicité souhaitée).

Camille Bieler Dellamula, Claire Brülhart-Bourdy et Isabelle Pasquier-Eichenberger  
*Parents élus au CoEt 2009-2012*